

BULLETIN D'ADHÉSION 2020/2021 A L'USM MALAKOFF

3, Place du 14 juillet - 92240 MALAKOFF - Tél. : 01.47.46.77.01 - www.usmmalakoff.fr

Adhérent 2019-2020 : ☐ OUI ☐ NON

Si oui, quelle section :

Section 2020-2021:

NOM :

Prénom :

Adresse complète (bât., hall, étage, esc.) :

Code postal et ville :

Date de Naissance :

Sexe :

Téléphone(s) :

Email :

Profession :

Entreprise :

Etablissement scolaire :

Je reconnais avoir été informé de mon droit d'accès et de rectification aux données personnelles collectées dans le cadre de mon adhésion et qui feront l'objet d'un traitement informatique (RGPD n° 2013-679 du 27 avril 2016). Ce droit d'accès s'exerce auprès du secrétariat du club.

En signant ce bulletin d'adhésion, j'accepte par la présente que les photos ou films sur lesquels je figure puissent être utilisés uniquement par l'USMM, pour les besoins de son objet (revue, site internet, etc...) En aucun cas, l'USMM ne cédera les photos visées à des tiers.

☐ Si vous n'acceptez pas, veuillez cocher la case ci-contre.

ASSURANCE

Je, soussigné(e), reconnais avoir été informé(e) de la possibilité que j'ai de souscrire des garanties complémentaires individuelles indépendantes des assurances générales du club et de la section.

☐ Ne souhaite pas souscrire à ces garanties

☐ Souhaite souscrire des garanties complémentaires et m'engage à prendre contact avec le responsable des assurances et payer le montant de celle-ci en supplément de la cotisation de la section.

AUTORISATION PARENTALE

J'autorise mon enfant à prendre place dans une voiture particulière ou dans le minibus USMM afin d'effectuer les déplacements nécessités par les compétitions sportives ⁽¹⁾.

J'autorise le club à prendre des photos et à filmer mon enfant à l'occasion des activités associatives auxquels il participe et autorise leur publication par le club. ⁽¹⁾.

(1) Si opposition expresse, barrer la mention

DES AIDES POUR PRATIQUER LE SPORT DE SON CHOIX

Les Tickets Coup de Pouce : pour les jeunes de moins de 18 ans : renseignements auprès de la CAF.

Les P@ss 92 : pour les collégiens (de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}) : renseignements auprès de l'établissement scolaire concerné.

L'USMM accepte les chèques vacances et les coupons sports ANCV.

IMPORTANT : toutes ces aides sont à faire valider au siège de l'USMM avant toute inscription.

L'adhésion à l'USMM implique de :

- 1°) se conformer aux règles du jeu
- 2°) respecter les décisions des arbitres
- 3°) respecter les adversaires, partenaires et participants
- 4°) refuser toute forme de violence et de tricherie
- 5°) être maître de soi en toutes circonstances
- 6°) être loyal dans le sport et dans la vie
- 7°) être exemplaire, généreux et tolérant
- 8°) Se conformer aux statuts du club et au règlement intérieur
- 9°) Respecter le matériel et les locaux

Le règlement intérieur est consultable sur le site :

www.usmmalakoff.fr

Je confirme avoir pris connaissance du Règlement intérieur de l'USMM

Patrick HUMBERT et Bernard VIALLE, Coprésidents de l'USMM, vous rappellent que tous les dirigeants du Club et des sections, sont des personnes BÉNÉVOLES. Ils vous demandent de RESPECTER leur engagement et de les AIDER dans leurs actions.

Pour les mineurs :

Signature du parent responsable :

Nom, Prénom et qualité (père, mère, tuteur)

Date :

Signature de l'adhérent :

RESERVE A LA SECTION

Pratiquant : ☐ LOISIRS ☐ COMPETITION N° DE LICENCE :

☐ Non pratiquant

COTISATION PAYEE PAR L'ADHERENT : PART USMM :